

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 894

présenté par

Mme Batho, M. Fournier, Mme Laernoës, Mme Belluco, M. Thierry, Mme Arrighi, M. Bayou,  
M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, M. Lucas,  
Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas,  
Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

-----

**ARTICLE 11**

À la seconde phrase de l'alinéa 10, substituer aux deux occurrences de l'année :

« 2028 »

l'année :

« 2025 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient d'accélérer, et non de ralentir, le déploiement des énergies renouvelables, particulièrement s'agissant des déploiements le plus simple à opérer : celui de l'énergie solaire sur des surfaces artificialisées ou, de surcroît, elles apporteront une ombre appréciable dans un contexte marqué par l'accélération de réchauffement climatique.